



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le 24/04/2025
ID : 057-245700695-20250416-D2025_49_SI-AR

DECISION 2025-49

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux d'assainissement « Remplacement de trois postes de refoulement – Lot n° 2 : Equipement » est conclu avec la société SOGEA ENVIRONNEMENT, située à 54520 LAXOU, pour un montant de 99 840,00 € H.T. soit 119 808,00 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 16 avril 2025

Le Président
Michel PAQUET

